



Anney, le 3 juillet 2019

N/Réf. :
BM/RN/FB/JCC/cc 19-424

Destinataires :
**Mesdames les Députées,
Messieurs les Députés
des Savoie**

Copie pour information à

- Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs des Savoie
- Monsieur le Préfet de la Savoie
- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie

OBJET :

**Examen du traité de libre-échange entre l'Union européenne
et le Canada (Ceta) à l'Assemblée nationale**

Mesdames les Députées,
Messieurs les Députés,

Le 17 juillet prochain, vous serez appelés à vous prononcer sur la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Ceta). La ratification d'un tel accord n'est cohérente ni avec les discours de nos responsables politiques, ni avec la loi EGAlim qui a été adoptée, prônant une montée en gamme des produits agricoles et alimentaires et une consommation locale, rémunératrice pour les producteurs et respectueuse de l'environnement.

La ratification de ce traité entraînerait une déstabilisation des filières françaises, avec l'importation, à droits de douane nuls, de contingents élevés de viande bovine et porcine en Europe, mais aussi de volaille.

Ce traité met en concurrence des modèles agricoles opposés. D'un côté, un modèle agricole de type familial, que nous défendons, avec une moyenne en France de 60 bovins par exploitation, et de l'autre, le modèle des feedlots, où 60% comportent plus de 10 000 bovins. Les réglementations en matière de bien-être animal, de traçabilité et de respect de l'environnement sont elles aussi très différentes : le Canada autorise les OGM, l'engraissement aux antibiotiques activateurs de croissance, et 46 substances actives strictement interdites en Europe.

Ce traité reviendrait à proposer aux consommateurs européens des produits en deçà de nos standards. Ni le CETA, ni la réglementation européenne, ni les règles de l'OMC ne permettent à l'Europe d'empêcher les importations de produits ne correspondant pas à nos normes et ne faisant l'objet d'aucune traçabilité individuelle, comme c'est le cas des viandes canadiennes. Le Ceta est donc contraire à l'article 44 de la loi EGAlim qui interdit de vendre des produits ne respectant pas nos règles de production. De plus, il ouvre la porte à la signature d'autres accords destructeurs pour nos filières et pour l'environnement, comme l'accord UE-Mercosur, qui traite de volumes similaires.

Notre site en Savoie

Maison de l'agriculture

40 rue du Terraillet - 73190 Saint Baldoph
Tél. 04 79 33 17 36 - Fax 04 79 60 49 10

Notre site en haute-Savoie

Maison de l'agriculture

52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cédex 09
Tél. 04 50 88 18 86 - Fax 04 50 67 26 01

N° SIRET 539 631 127 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR59 539 631 127

Toute l'actualité agricole des Savoie sur agriculturedesavoie.com

Bien sûr, l'Union européenne doit rester un acteur majeur des échanges internationaux, car elle a aussi un rôle central à jouer afin de contribuer à l'équilibre alimentaire mondial, mais cela ne peut se faire à n'importe quelle condition. Les Jeunes Agriculteurs de Savoie et de Haute-Savoie et la FDSEA des Savoie sont attachés à la préservation d'un tissu économique local fondé sur des exploitations de type familial, porteuses de valeur ajoutée sur les territoires et respectueuses de la santé des consommateurs et de l'environnement.

Comme vous le savez, dans les Savoie nous oeuvrons depuis des décennies pour des produits de qualité. Nos pratiques agricoles sont respectueuses de l'environnement et mieux, nous avons intégré dans notre développement agricole la montée en gamme à travers le process engagé pour une certification en Haute Valeur Environnementale.

Nous dénonçons depuis très longtemps l'hypocrisie de certains décideurs français et européens qui utilisent l'agriculture comme variable d'ajustement lors des négociations de contrats internationaux. Les accords du Mercosur et du Ceta vont vider certains territoires français, mais aussi déstabiliser certaines de nos filières par du dumping en important des produits de piètre qualité et en concurrençant de manière déloyale notre agriculture.

Nous ne devons pas importer l'agriculture que nous refusons aux producteurs locaux.

En tant que députés, nous en appelons à votre responsabilité pour protéger l'agriculture et l'alimentation des Français en votant contre le projet de ratification de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) et envoyer un meilleur signal aux agriculteurs.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Président FDSEA,
Bernard MOGENET**

**Le Président JA Savoie,
Raphaël NANTOIS**

**Le Président JA Haute-Savoie,
François CHAMOT**

